



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU SNES-FSU LORRAINE

### LA VÉRITÉ SUR LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE 2022

Depuis début janvier 2022, le rectorat communique sur le fait que l'académie Nancy-Metz gagnerait « 30 postes supplémentaires » pour la rentrée 2022.

Une bonne nouvelle sans doute mais qui ne correspond malheureusement pas à la réalité telle qu'une analyse des documents fournis par le rectorat permet de la comprendre. En effet, les éléments transmis à la presse entretiennent la confusion entre « moyens » et « postes ».

#### MOYENS OU POSTES ?

La situation des « postes » correspond au nombre d'enseignants (fonctionnaires titulaires ou contractuels) qui font fonctionner le service public d'Éducation nationale.

Pour la rentrée 2022, dans le premier degré (les écoles), **aucun poste d'enseignant n'est créé**. Dans les collèges et lycées de notre académie, **29 postes d'enseignants sont supprimés**.

Pour être complet, on peut ajouter la suppression de l'équivalent en heures supplémentaires de **18 postes** à temps plein dans les collèges et lycées.

Le bilan est donc sans appel, **la rentrée 2022 se fera avec moins d'enseignants** en Lorraine.

#### COMMENT FAIRE PLUS AVEC MOINS ?

Le rectorat ose affirmer que **moins de postes équivalent à plus de moyens !** En effet, dans le premier et le second degré, l'effet des suppressions d'emplois est masqué par l'affectation d'une partie des enseignants-stagiaires à temps plein dès leur réussite au concours.

Cette manœuvre est insupportable : elle alourdit les conditions de travail, déjà difficiles, des entrants dans le métier ; elle prive ces personnels d'une formation pourtant indispensable ; elle revient à leur faire supporter les conséquences du refus de créer les postes nécessaires !

De plus, alors que le métier d'enseignant n'attire pas assez, dégrader les conditions des premières années d'exercice ne pourra que renforcer les difficultés de recrutement.

#### QUELLES CONSÉQUENCES DANS LES COLLÈGES ET LYCÉES ?

Depuis que Jean-Michel BLANQUER est ministre, ce sont 495 emplois d'enseignants qui auront été supprimés dans les collèges et lycées de l'académie. Les conséquences sont évidentes : une dégradation des conditions d'études pour les élèves :

- Dans **les collèges** : les collèges ont perdu 100 postes depuis 2017 alors que leurs effectifs restaient globalement constants.  
Les effectifs de classe sont très chargés et la situation continue à se dégrader. Dans le département de la Meurthe-et-Moselle, les prévisions de la rentrée 2022 font état à ce jour de 2 fois plus de classes à 30 que l'an dernier à la même date. En Moselle, un établissement REP+ prévoit en 3<sup>ème</sup>, hors inclusion ULIS et UPE2A, 26 élèves par classe ! Le rectorat affiche une attention particulière aux territoires ruraux. Le souci est que cela se fait au détriment de l'éducation prioritaire, dans une logique inacceptable de mise en concurrence des territoires. Une politique éducative réellement ambitieuse permettrait de satisfaire les besoins de tous les types de territoires, ruraux comme péri-urbains.

- Dans les **lycées** : la mise en œuvre de la réforme du lycée a permis de généraliser les classes à 35 élèves dans tous les niveaux, y compris, pour l'enseignement technologique, en regroupant des élèves de filières différentes.
- Du côté du **remplacement** : par rapport à 2020, le nombre des enseignants-remplaçants (les TZR) a diminué de 9 % dans l'académie.  
La presse s'est fait l'écho de difficultés persistantes au collège de Lexy (<https://www.republicain-lorrain.fr/education/2022/02/03/prof-de-francais-absent-la-galere-des-collegiens-de-lexy>) et de l'inefficacité du recours au remplacement par visio-conférence.
- Pour les **élèves à besoins éducatifs particulier**, le nombre de dispositifs ULIS augmente. Cependant, alors que les textes réglementaires limitent les effectifs à 10 élèves, ce seuil a été relevé à 15 dans l'académie. Ainsi en Moselle, la moyenne des effectifs dans les ULIS est de 13 élèves.  
En ce qui concerne l'enseignement adapté, sur 24 SEGPA en Moselle, 8 fonctionnent avec des classes à double-niveaux dont certaines dépassent l'effectif maximal de 16 élèves.
- Dans nombre de collèges, l'**inclusion** des élèves à besoins éducatifs particulier se fait dans des classes aux effectifs très chargés.  
L'accompagnement des élèves en situation de handicap continuera aussi à être très dégradé car ils sont de plus en plus nombreux alors que les embauches d'AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap) ne suivent pas pour y faire face. À titre indicatif, dans notre académie, les dernières données illustrent une forte augmentation de 30 % d'élèves à accompagner à la rentrée précédente, passant de 7300 en 2019 à 9600 en 2021, alors que les emplois d'AESH n'ont progressé que de 8 % en équivalent temps plein au début de la dernière rentrée scolaire. Pour répondre aux besoins des élèves, les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) pallient le manque de personnels en réduisant le nombre d'heures d'accompagnement des élèves qui ne cessent de changer d'AESH à mesure que des nouveaux élèves reçoivent une notification leur donnant droit à un suivi d'un AESH.

### LA DÉMOGRAPHIE JUSTIFIE-T-ELLE LES SUPPRESSIONS DE POSTES ?

Les suppressions de postes subies par notre académie sont d'abord le résultat d'un choix national : entre 2018 et 2022, les lycées et collèges publics ont perdu 7 900 emplois alors que les effectifs élèves augmentaient de 17 000 élèves.

Dans notre académie, **les suppressions de postes dépassent très largement la diminution des effectifs**. Ainsi, depuis 2017, alors que les collèges de l'académie gagnent des élèves, ils ont subi une centaine de suppressions de postes.

Après deux années d'une école très largement perturbées par les conditions sanitaires, ce dont **notre société a besoin c'est de davantage d'école** : des effectifs de classe allégés, des horaires disciplinaires renforcés, du travail en groupe pour varier les situations d'apprentissage... Il s'agit aussi de **donner davantage d'ambition aux jeunes Lorrains** alors que notre académie présente un taux de bacheliers généraux inférieur au niveau national et que plus de la moitié des bacheliers professionnels ne poursuivent pas leur formation après leur bac.

### ET DU CÔTÉ DES PERSONNELS NON-ENSEIGNANTS ?

Dans les établissements scolaires et les services de la région académique Grand-Est, **16 emplois de personnels administratifs sont supprimés** alors qu'ils sont pourtant indispensables au bon fonctionnement du système éducatif et à la réussite des élèves.

Seules bonnes nouvelles, les **créations d'un poste d'assistant social (AS)** et de **six emplois de CPE**. Ces créations sont les bienvenues car le rôle de ces personnels est essentiel au suivi des élèves. Cependant, elles demeurent largement insuffisantes pour répondre aux besoins alors que de nombreux établissements fonctionnent sans AS ou CPE.

Bruno HENRY  
Secrétaire général académique  
SNES-FSU Lorraine